

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

MDE 22/003/2005 – ÉFAI

Informations complémentaires sur l'EXTRA 30/01 (MDE 22/001/01 du 23 mai 2001)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES D'EXÉCUTIONS IMMINENTES

QATAR

**Sheikh (ou Shaikh) Hamad bin Jassim bin Hamad al Thani (h)
18 autres hommes**

Londres, le 19 décembre 2005

Sheikh Hamad bin Jassim bin Hamad al Thani a bénéficié d'une grâce royale et a été libéré au mois de septembre. On a par ailleurs appris que l'un des 18 autres hommes condamnés à mort dans le cadre de la même affaire, Bakhit Marzouq al Abdallah, avait lui aussi été gracié par l'émir et libéré en janvier 2005.

Les 19 hommes avaient été condamnés à la peine capitale par la Cour d'appel en mai 2001 pour avoir participé à une tentative de coup d'État en 1996.

Sheikh Hamad bin Jassim bin Hamad al Thani avait été arrêté en juillet 1999 à la suite d'une tentative visant à renverser le gouvernement de l'émir. Le ministère public aurait déclaré que Sheikh Hamad bin Jassim bin Hamad al Thani avait reconnu avoir joué un rôle dans cette tentative de putsch, ce que l'accusé a nié.

Bakhit Marzouq al Abdallah avait quant à lui été appréhendé en février 1999.

Certaines personnes arrêtées à la suite des faits ont affirmé qu'on les avait torturées afin de les contraindre à « avouer » leur participation au coup d'État, cependant, à la connaissance d'Amnesty International, les autorités n'ont pas ouvert d'enquête sur ces allégations.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes.

Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels. Amnesty International interviendra à nouveau en faveur des 17 autres hommes qui restent sous le coup d'une condamnation à mort.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*